

## Compte rendu du webinaire « Agriculture et Biodiversité »

### Cycle « La Biodiversité en milieu rural »

#### Du jeudi 5 mai 2022

29 participants

### 1. Présentation du CIVAM 29 et témoignages vidéo de 2 paysans

CIVAM = Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural du Finistère

Le CIVAM29 a 20 ans en 2022. Il compte 120 à 150 adhérents et 4 salariés. Son budget annuel est de 250 000€. Les approches sont similaires dans les CIVAM mais ils ne travaillent pas forcément sur les mêmes thématiques. Les missions sont ; animer et accompagner avec les valeurs de l'éducation populaire dans le but de rendre autonome les adhérents sur des projets collectifs et durables pour dynamiser le tissu économique local. Le CIVAM travaille avec une méthode basée sur des échanges d'expériences, de l'apprentissage pair à pair et de la coopération.

Les objectifs du CIVAM29 sont des installations nombreuses (travail sur la transmission, pratiques agricoles économes et autonomes, utilisation de toutes les ressources de la ferme et du milieu durable), l'organisation de formations, de groupes de travail et de temps collectifs.

La biodiversité est un terme peu utilisé par les paysans du CIVAM car la biodiversité dans les fermes est inhérente aux systèmes agricoles développés au sein du CIVAM. Elle peut toucher différents ateliers de la ferme et s'exprimer de manière différente : vergers de fruitiers pâturés, maraîchage complété par un élevage de volailles, choix des espèces, diversité des ferments et des levains, des sols, des espèces dans les prairies pâturées...

Le CIVAM 29 accompagne un groupe d'élevage en milieu semi-naturel avec le développement de formation sur la valorisation paysanne de l'arbre.

La prise en compte de la biodiversité rencontre des obstacles. Elle nécessite de développer des compétences, de définir des objectifs, de pouvoir travailler en groupe, et n'est pas toujours bien perçue du point de vue du voisinage (laisser pousser des espèces, pâturage l'hiver, standardisation de l'agriculture...).

*Présentation en annexe*

Capsule vidéo - témoignage de paysan : [https://youtu.be/-HER2z1Gvso?fbclid=IwAR3KWAq9x3uXtVs-y9qIwcXx4xJG17lsGGphWHGGKJVYxuZ9omio2\\_PsdDc](https://youtu.be/-HER2z1Gvso?fbclid=IwAR3KWAq9x3uXtVs-y9qIwcXx4xJG17lsGGphWHGGKJVYxuZ9omio2_PsdDc)

### 2. Témoignage de Yann Paulet - Maraîcher

Ils sont 2 ingénieurs agricoles naturalistes passionnés sur la ferme. Auparavant, ils ont travaillé en structures naturalistes.

Actuellement, ils exploitent 2ha en maraîchage et 3ha en prairies. Ils cultivent 40 variétés de légumes différentes à l'année et vendent en vente directe et un peu à Biocoop.

Avant, ils considéraient la biodiversité comme quelque chose d'extérieur, maintenant qu'ils sont paysans, ils se considèrent comme au sein de la biodiversité. Le paysan est gestionnaire d'espace naturel : « On se sent enraciné sur ces parcelles ».

Pour agir en faveur de la biodiversité, il faut changer ses pratiques sans mettre en péril son travail, travailler à réduire son empreinte, raisonner ses pratiques. C'est aussi une histoire de cadre de vie. C'est également important dans le système économique, faire ses plants sur la ferme permet par exemple de diminuer les coûts.

Les applications concrètes sur la ferme :

- Aménagements biodiversité (3 mares, tas de cailloux, nichoirs),
- Débroussaillage remplacé par des boucs,
- Remise en place de haies (Breizh bocage) et talus.

Adhérents à Paysan de Nature

### Questions :

- **Avez-vous des Aides de la Politique Agricole Commune (PAC) ou de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ?**  
Oui nous avons des Fonds PAC pour les services environnementaux et les aides pour l'agriculture biologique. La subvention en agriculture devrait être plus liée à la biodiversité.
- **Que pouvez-vous donner comme arguments aux maraîchers qui pense que les haies sont néfastes (ombrage) ?**

Nous laissons 4 mètres de chaque côté. Un sol très vivant peut contrecarrer l'ombrage. A l'avenir l'ombrage sera un atout contre les sécheresses. Nous fonctionnons en essais-erreurs et corrigeons si nécessaire.

### 3. Démarche territoriale agricole du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Belle-Ile-en-Mer par Victor Giguet-Chevalier

L'agriculture façonne les paysages et la nature et a un impact foncier considérable. Le CPIE de Belle-Ile-en-Mer a été fondé en 1990 par un groupe de botanistes amateurs. Un intérêt autour des prairies a émergé de la Communauté de Communes et du Conservatoire Botanique National de Brest. Qui dit prairies, dit pâturage et donc agriculture.

L'île a un fort taux de fermes biologiques (+ du double de la moyenne nationale). Pourtant, il y a peu de surfaces labellisées par rapport au nombre d'exploitation. Certains paysans refusent par principe de se faire labelliser même si leurs pratiques vont au-delà du cahier des charges de l'agriculture biologique. Ils ne veulent pas se faire imposer un label. L'agriculture sur l'île reste extensive et il y a un souhait du CPIE de maintenir une qualité.

En 2019, une campagne de « pisseurs volontaires de glyphosate » a eu lieu et a amené des postures virulentes vis-à-vis des agriculteurs locaux. Le CPIE a donc essayé de rassembler les agriculteurs et les « pisseurs volontaires » afin de les faire dialoguer et pour que chacun comprenne les positions et les enjeux respectifs des autres.

Plusieurs enjeux sont ressortis sur l'île pour la question agricole ; la transformation laitière (relocalisation), le foncier, les conditions d'abatage, etc. Il n'y avait au départ pas de lien avec l'agriculture mais il fallait en trouver pour que le CPIE puisse agir.

Il y a donc eu un travail sur un magasin de producteur pour sécuriser les revenus des exploitants et leur permettre de s'autoriser une action sur l'environnement avec un rendement diminué. Mais également sur la crise de l'installation-transmission qui est forte. Il faut travailler sur la question foncière car les prix qui s'envolaient complètement et la tension foncière ont conduit à un recul de l'activité agricole au profit de la friche et s'il y a plus de friches il y a un appauvrissement prairial. Pour travailler sur ce dernier point, le CPIE a organisé des sensibilisations auprès des propriétaires fonciers pour l'entretien de leurs parcelles. Ce qui a permis d'édiater des nouveaux baux car entretenir les parcelles coûte plus cher au propriétaire que de les remettre en pâture auprès d'un agriculteur.

Un autre travail a été lancé plus récemment sur la prédation. En effet, cette dernière empêche l'autonomie agricole de l'île car beaucoup de récoltes sont ravagées par les prédateurs. Pour trouver des solutions à ce problème, le CPIE essaie d'associer différents acteurs : agriculteurs, asso naturalistes, chambre d'agriculture, chasseurs, Etat, Office Français de la Biodiversité. Un protocole a été mis en place pour mesurer la prédation dans lequel tous les acteurs se retrouvent. Il faut lutter contre la prédation tout en préservant la biodiversité. Cela a abouti à la création d'un groupe de travail.

*Présentation en annexe*

### **Questions :**

- **L'injonction à la conversion en agriculture biologique vient de qui ?**

Elle vient de la société civile, des habitants, des touristes, des naturalistes. Majoritairement des profils non agricoles qui n'ont pas de connaissances techniques agricoles.

- **Quels types de contraintes il y a entre propriétaires de foncier agricole et agriculteurs ?**

Ce sont les baux, ils existent différents types de baux. *Pas plus de précisions.*

- **Par qui avez-vous commencé sur le travail de prédation, quels acteurs, institutions avez-vous contacté en premier (représentation locale) ? Comment vous y êtes-vous pris ?**

Simultanément nous avons pris la décision de mesurer la pression au champ et d'aller voir tous les agriculteurs et tout le monde car il n'y avait pas d'instance référente sur le sujet.

Ce dernier webinaire clôture le cycle sur la biodiversité.